



CAMPAGNE DE SÉCURITÉ
ROUTIÈRE 2019-2020

PAS DE CELL AU VOLANT, C'EST GAGNANT!

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

À Salaberry-de-Valleyfield, dans le cadre
de la campagne « *Pas de cell au volant, c'est gagnant !* »

Quelque 700 automobilistes sensibilisés par la Sûreté du Québec à l'interdiction du cellulaire au volant

(Salaberry-de-Valleyfield – Le 24 septembre 2020) Mardi le 22 septembre dernier s'est tenue par la Sûreté du Québec sur la rue Victoria à Salaberry-de-Valleyfield une importante opération policière de sensibilisation dans le cadre de la campagne « *Pas de cell au volant, c'est gagnant !* ».

Pour l'occasion, on a rappelé aux quelques 700 automobilistes interpellés qu'il est interdit d'utiliser son cellulaire au volant et qu'ils s'exposent à 489 \$ d'amende et à l'attribution de 5 points d'inaptitude au permis de conduire dans l'éventualité où ils seraient interceptés en flagrant délit.

- L'une des premières causes de collisions en Montérégie -

Lors de cette intervention policière, qui s'inscrivait notamment dans le cadre d'une opération nationale concertée (ONC) portant sur la distraction, les conducteurs interpellés ont été informés des effets néfastes de la distraction au volant qui constitue d'ailleurs l'une des premières causes de collisions en Montérégie.

Cette campagne régionale de sécurité routière mobilise de nombreux partenaires au côté de la MRC de Beauharnois-Salaberry, en l'occurrence les municipalités, la Sûreté du Québec, le Service de Police de Châteauguay, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ainsi que le Conseil de la Culture de la MRC.

Soyez prudent et rappelez-vous que « *Pas de cell au volant, c'est gagnant !* ».

